

Conseil de sécurité

Distr. générale
19 octobre 2017
Français
Original : anglais

Seizième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité

I. Introduction

1. Le présent rapport, soumis en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité, porte sur les faits nouveaux survenus depuis la publication du précédent rapport, en date du 11 juillet 2017 (S/2017/596), en ce qui concerne la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus ainsi que des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales.

2. Les relations bilatérales entre l'Iraq et le Koweït ont continué de se renforcer au cours de la période à l'examen. Le 11 juillet 2017, le Premier Ministre iraquien, Haider al-Abadi, a reçu un appel téléphonique de l'Émir de l'État du Koweït, cheikh Sabah al-Ahmad al-Jaber al-Sabah, au cours duquel celui-ci a félicité le Gouvernement iraquien pour « la victoire historique contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et la libération de Mossoul ». L'Émir du Koweït a en outre souligné que ce succès militaire était une victoire non seulement pour l'Iraq, mais aussi pour le Koweït et la région, et a exprimé l'espoir que « les personnes déplacées pourront retourner en toute sécurité dans leurs lieux d'origine ».

3. Le 26 juillet, lors d'une réunion avec mon Représentant spécial adjoint, la Cheffe du Département des organisations internationales du Ministère iraquien des affaires étrangères, Sundus Omar Ali, a indiqué qu'il importait pour le Gouvernement iraquien de jouer activement un rôle diplomatique et de promouvoir la paix et la sécurité dans la région en renforçant les liens avec les pays voisins. Mme Omar Ali a par ailleurs souligné que la conférence internationale de donateurs qui devrait se tenir au Koweït au début de 2018 était un exemple de bonne initiative visant à mobiliser un appui international et régional à l'Iraq après la phase de l'EIIL.

4. Le 27 août, en visite au Koweït, j'ai eu des entretiens avec l'Émir, au cours desquels j'ai félicité le Koweït pour son rôle directeur en matière humanitaire, ainsi que pour son rôle dans la promotion du dialogue, de la compréhension et de la paix dans la région. Les entretiens ont, entre autres choses, porté sur la situation en Iraq et la nécessité de veiller à ce que le peuple iraquien reste uni après avoir vaincu l'EIIL.

5. Le 20 septembre, devant l'Assemblée générale à New York, le Premier Ministre du Koweït, cheikh Jaber al-Moubarak al-Hamad al-Sabah, a félicité le Gouvernement et le peuple iraquiens pour les victoires remportées par leurs forces





sur le terrain contre l'EIIL et exprimé l'espoir que ces victoires et les efforts de réconciliation nationale finiront par créer l'environnement propice pour entamer les activités de reconstruction. En outre, le Premier Ministre a réaffirmé l'intention du Koweït d'accueillir en 2018 une conférence internationale de donateurs en vue d'aider l'Iraq à reconstruire les zones dévastées par la guerre contre l'EIIL. Le 23 septembre, le Ministre iraquien des affaires étrangères, Ibrahim al-Jaafari, a déclaré à l'Assemblée générale que « l'Iraq avait continué de respecter les résolutions du Conseil de sécurité relatives à ses relations avec le Koweït ».

II. Activités menées récemment en ce qui concerne le rapatriement et le retour de tous les nationaux du Koweït et d'États tiers ou la restitution de leurs dépouilles

6. Au cours de la période considérée, le Ministère iraquien de la défense a continué de recueillir des informations sur un certain nombre de sites d'inhumation potentiels, y compris les sites de Jahra et de la base navale au Koweït, et les sites de Radwaniya, de Khamisiya, de Karbala et de Salman Pak en Iraq. Dans ce cadre, il enquête sur les informations communiquées par des témoins et les recoupent avec celles d'autres institutions gouvernementales pour vérifier les différentes déclarations et localiser de façon précise les sites d'inhumation.

7. Du 2 au 7 juillet, l'équipe technique du Ministère a effectué, sur un site d'inhumation potentiel de la province de Karbala, des travaux d'excavation au cours desquels 113 tranchées tests ont été creusées. Aucune dépouille humaine n'y a été trouvée.

8. Du 8 au 13 juillet, des travaux d'exploration et d'excavation ont été effectués par l'équipe technique du Ministère sur le site d'inhumation potentiel de Khamisiya, au cours desquels 170 tranchées de différentes longueurs et profondeurs ont été creusées. Aucune dépouille humaine n'y a été trouvée.

9. Du 14 au 19 juillet, l'équipe technique du Ministère a effectué des missions d'exploration et d'excavation sur un site d'inhumation potentiel dans le district de Samawa, au cours desquelles 51 tranchées de différentes longueurs et profondeurs ont été creusées. Aucune dépouille humaine n'y a été trouvée.

10. Le 1er août, le Ministère iraquien de la défense a lancé un appel public à témoins sur les chaînes de télévision par satellite iraquiennes, invitant tous ceux qui détiennent des informations sur les nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus à se faire connaître.

11. Le 8 août, au Koweït, des représentants de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) ont assisté à la centième session du Sous-Comité technique du mécanisme tripartite en qualité d'observateurs. Tous les membres se sont félicités des efforts déployés par le Gouvernement iraquien sur le dossier. La délégation iraquienne a réaffirmé son ferme attachement à cette obligation internationale et humanitaire et s'est engagée à continuer de rechercher sans relâche de nouvelles informations sur des sites d'inhumation potentiels jusqu'à obtenir des résultats positifs afin d'alléger les souffrances des familles des disparus. À la lumière des informations concernant des sites d'inhumation potentiels à Souleimaniya, un représentant du Ministère des martyrs et des questions relatives à l'Anfal du Gouvernement de la Région du Kurdistan est désormais membre permanent de la délégation iraquienne. Cet apport a été salué par l'ensemble des

membres du mécanisme tripartite, qui ont relevé la valeur ajoutée que cette présence apporterait aux travaux du mécanisme.

12. Pour l'avenir, les délégations ont souligné qu'il importait d'utiliser tous les moyens possibles pour trouver de nouveaux témoins, notamment en organisant régulièrement des émissions de télévision pouvant toucher un plus large public, ainsi que de mener des missions d'exploration et d'excavation sur les sites susceptibles de donner des résultats positifs compte tenu des constatations antérieures et de trouver de nouvelles technologies permettant d'améliorer les recherches. La délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a informé les membres du mécanisme tripartite des progrès accomplis dans le cadre du projet d'examen scientifique approfondi, qui a porté sur un examen des archives, la collecte de documents et l'analyse des données. Le premier projet de rapport d'examen devrait être officiellement communiqué à tous les membres du mécanisme tripartite au cours des mois à venir.

13. Entre le 29 et le 30 août, l'équipe technique du Ministère iraquien de la défense a effectué une mission d'exploration sur un nouveau site d'inhumation potentiel dans la province de Maïssan après avoir reçu des informations d'un témoin. Des missions d'excavation devraient suivre.

14. Le 13 août, à Bagdad, mon Représentant spécial a rencontré le Ministre iraquien de la défense, Irfan al-Hayali, pour examiner notamment la question des ressortissants koweïtiens portés disparus. Il a félicité le Ministre pour les progrès accomplis sur le dossier depuis que celui-ci en a pris la charge en mars 2016. Se référant à la dernière réunion du Sous-Comité technique, mon Représentant spécial s'est félicité des nouveaux éléments présentés par la délégation iraquienne et a salué ses activités visant à atteindre de nouveaux témoins. En outre, il s'est félicité du fait qu'un représentant du Gouvernement de la Région du Kurdistan fasse partie de la délégation iraquienne et a souligné l'importance de cette mesure, qui est de nature à faire progresser les efforts de coordination dans la recherche des personnes disparues dans la Région du Kurdistan en Iraq. Il a salué l'amélioration continue et constante des relations entre l'Iraq et le Koweït et affirmé que la MANUI était disposée à fournir tout l'appui nécessaire. Le Ministre de la défense a souligné l'importance du dossier koweïtien et a indiqué que sa clôture avec succès figurait parmi les priorités du Ministère. Il a affirmé que l'Iraq respectait pleinement la souveraineté du Koweït et souligné qu'il avait pour devoir d'entretenir de bonnes relations placées sous le signe de l'ouverture avec les voisins de l'Iraq, ainsi qu'avec l'ensemble de la communauté internationale. Le Ministre a assuré mon Représentant spécial de son plein appui à l'équipe technique du Ministère iraquien de la défense qui travaille sur le dossier des personnes disparues et s'est engagé à continuer de faciliter ses travaux.

III. Activités menées récemment en ce qui concerne la restitution de biens koweïtiens

15. Au cours de la période considérée, aucune avancée n'a été enregistrée en ce qui concerne la restitution des biens koweïtiens. Les gouvernements iraquien et koweïtien poursuivent leurs travaux concernant les détails de la restitution officielle des livres koweïtiens qui ont été répertoriés à ce jour.

IV. Observations

16. Les relations et la collaboration entre l'Iraq et le Koweït continuent de se renforcer au fil des ans. Je me félicite de la solidarité et de la compréhension dont l'Iraq a fait preuve envers le Koweït, et de l'aide humanitaire qu'il lui a apporté, dans ces moments éprouvants où le pays est confronté à une difficile situation sécuritaire et financière. Je me félicite également des efforts déployés par le Gouvernement iraquien pour renforcer davantage encore ses liens avec le Koweït.

17. Malheureusement, en dépit du dévouement et du zèle du Gouvernement iraquien et de l'élargissement de la coopération entre les deux pays, aucun résultat tangible n'a été obtenu en ce qui concerne la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus ainsi que des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales. J'exhorte le Gouvernement iraquien à ne pas faiblir dans sa volonté d'honorer cette obligation internationale et humanitaire. Le rôle du Koweït pour ce qui est de fournir une assistance et des orientations à l'Iraq et d'élaborer des recommandations à son attention sur cette question, est louable et devrait se poursuivre.

18. L'inclusion d'un nouveau membre représentant le Gouvernement de la Région du Kurdistan dans la délégation iraquienne auprès du mécanisme tripartite est une autre initiative constructive du Gouvernement iraquien s'agissant d'explorer et d'utiliser tous les moyens de renforcer la coordination des activités afin d'obtenir des résultats concrets dans la recherche des Koweïtiens portés disparus. En outre, les informations obtenues par le Ministère iraquien de la défense au sujet d'un nouveau site d'inhumation potentiel prouvent qu'il importe de poursuivre les efforts pour trouver de nouveaux témoins et de nouvelles sources d'information afin d'étayer les activités parallèles, y compris les travaux d'exploration et d'excavation. Je rends hommage au Ministère iraquien de la défense pour sa ténacité et sa détermination à progresser vers la conclusion de ce dossier afin d'apporter un réconfort aux familles des personnes portées disparues.

19. La détermination et la persévérance exceptionnelles dont les membres du mécanisme tripartite ont fait preuve au fil des années, sous la direction avisée du CICR, sont particulièrement louables. Je voudrais à nouveau saluer le CICR pour le rôle qu'il joue en orientant ce processus et en offrant ses compétences et son savoir-faire afin de relancer la recherche des Koweïtiens portés disparus. L'achèvement du projet d'examen approfondi s'avèrera particulièrement utile, et imprègnera le processus d'une précieuse réflexion sur les travaux menés antérieurement, tout en lui donnant l'orientation nécessaire et en conduisant à des propositions sur la voie à suivre. La mise en œuvre d'une approche multidimensionnelle consistant à contacter des témoins et à en rechercher de nouveaux, à mener des activités sur le terrain et à employer des technologies nouvelles et novatrices, pourrait permettre d'obtenir des résultats positifs.

20. Pour ce qui est des biens koweïtiens disparus, j'exhorte les deux gouvernements à s'entendre au sujet de la restitution des livres koweïtiens qui ont été répertoriés à ce jour par le Ministère iraquien des affaires étrangères. J'exhorte par ailleurs le Gouvernement iraquien à redoubler d'efforts et à mettre en œuvre des méthodes nouvelles et créatives pour obtenir des informations, en particulier sur les archives nationales, qui sont d'une valeur inestimable.

21. J'apprécie la confiance placée dans la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq par les gouvernements koweïtien et iraquien dans ce processus. Je réaffirme la volonté résolue de la Mission, de mon Représentant spécial et de mon Représentant spécial adjoint de continuer de promouvoir, soutenir et faciliter les

efforts déployés par le Gouvernement iraquien pour régler le dossier des Koweïtiens portés disparus et des biens koweïtiens disparus.